

210. Du 13 thermid. an 2.
 SEZ passer librement *l'f. aut. J. Cornic*
 département du *fontal* domicilié à *le* municipalité
 âgé de *54* ans, taille
 cheveux *et* sourcils *châtains* yeux *roux*,
 nez *aigües*, bouche *grande*, menton *roux*, visage
 inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.^o
 ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 passeport valable pour *4* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 d'après l'avis approbatif de *M. le maire de St. Etienne*
 et sur l'attestation du citoyen *J. Cornic* demeurant
 et du citoyen *Grand Desbans* demeurant à
 lesquels ont signé avec nous, *et les, J. Cornic,*
Coaraz Desbans

municipalité
 ans, taille
 yeux *roux*,
 visage
 sans donner ni
 la République.
 demeurant
 demeurant à

211 Du 14 thermid.
 SEZ passer librement *l'f. aut. J. Cornic*
 département du *fontal* domicilié à *St. Etienne* municipalité
 âgé de *30* ans, taille
 cheveux *et* sourcils *châtains* yeux *roux*,
 nez *pointu*, bouche *moyn*, menton *roux*, visage
 inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.^o
 ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 passeport valable pour *quatre* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 d'après l'avis approbatif de *M. le Maire de St. Etienne*
 et sur l'attestation du citoyen *J. Cornic* demeurant
 et du citoyen *Grand Desbans* demeurant à
 lesquels ont signé avec nous, *et les, J. Cornic,*
Coaraz Desbans

municipalité
 ans, taille
 yeux *roux*,
 visage
 sans donner ni
 la République.
 demeurant
 demeurant à

212 Du 17 thermid.
 SEZ passer librement *l'f. aut. J. Cornic*
 département du *fontal* domicilié à *St. Etienne* municipalité
 âgé de *30* ans, taille
 cheveux *et* sourcils *châtains* yeux *roux*,
 nez *épaté*, bouche *moyn*, menton *roux*, visage
 inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.^o
 ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 passeport valable pour *4* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 d'après l'avis approbatif de *M. le Maire de St. Etienne*
 et sur l'attestation du citoyen *J. Cornic* demeurant
 et du citoyen *Grand Desbans* demeurant à
 lesquels ont signé avec nous, *et les, J. Cornic,*
Coaraz Desbans

municipalité
 ans, taille
 yeux *roux*,
 visage
 sans donner ni
 la République.
 demeurant
 demeurant à